

longtemps que l'on a arrêté la production d'autres articles de luxe, comme les récepteurs radiophoniques et les glacières. Maintenant, nous manquons de caoutchouc, d'acier et d'autres matériaux qui étaient utilisés à produire ces articles de luxe deux ans après le début des hostilités. En réalité, les années 1940 et 1941 ont été sans pareilles pour l'industrie de l'automobile. Cependant, c'est au cours de ces années que la France est tombée et que l'Angleterre s'est vue sur le point d'être vaincue. C'est au cours de ces années que le conflit s'est répandu par tout l'univers et que la contribution de notre continent est devenue de plus en plus nécessaire à la cause de la liberté.

La force des événements a corrigé quelques-uns des maux des deux premières années. Cependant, les affaires sont encore trop normales, nous sommes trop tendres à l'égard des entreprises particulières et nous n'avons pas encore de plan fondé sur l'inventaire complet de nos ressources. J'ai déjà parlé des employés qu'on a mis à pied à Hamilton et à Malton. L'autre jour, j'ai attiré l'attention de la Chambre sur la possibilité d'extraire du pétrole des gisements de l'île Manitoulin. On n'a même pas ordonné d'enquête au sujet de ces gisements de l'une des plus précieuses substances nécessaires à la poursuite de la guerre, parce que, en 1909, on a accordé une concession à une société particulière. Du moins pendant la guerre, les ressources de ce genre appartiennent au peuple, à la nation, à la cause alliée; les intérêts des particuliers ne doivent pas nuire à l'objectif national, qui est la victoire.

Au moment où je parle, l'établissement de salaisons Dumart, à Kitchener, est fermé. Depuis environ quatre semaines, il reste fermé par mesure disciplinaire, parce que les employés ont cessé le travail pendant une heure en protestation contre l'injuste renvoi de deux camarades. Le ministère fédéral du Travail et le ministre provincial du travail se sont efforcés de régler le conflit. La compagnie oppose un refus. Elle ne rouvrira les ateliers qu'à ses propres conditions, que si elle peut reprendre qui lui plaît et congédier les syndiqués les plus actifs. Le syndicat a transmis un mémoire au premier ministre pour lui demander d'envoyer un régisseur à l'établissement, mais le Gouvernement a refusé de le faire. Pensez-y, malgré le grand besoin qu'à la Grande-Bretagne de bacon et d'autres viandes analogues, malgré la pénurie de bœuf au pays, il est loisible à un établissement de salaisons en régie particulière de fermer ses portes pendant quatre semaines, de réduire au chômage et à la misère environ trois cents employés de l'un et l'autre sexe, à cause de sa

détermination de mater le syndicat. Le ministre du Travail (M. Mitchell) n'intervient pas.

L'hon. M. MITCHELL: Au moment où l'honorable député fait ses commentaires, une conférence se tient au ministère du Travail. L'activité a repris dans cet établissement.

M. COLDWELL: Mais au bout de quatre semaines.

L'hon. M. MITCHELL: L'honorable député sait que la grève en question est illégale.

M. DOUGLAS (Weyburn): Mais il n'y a pas eu de lock-out illégal?

M. COLDWELL: S'agit-il d'une grève illégale?

L'hon. M. MITCHELL: C'est une grève illégale.

M. COLDWELL: Je pourrais citer plusieurs autres exemples, tant pour le passé que pour le présent. C'est un fait que notre production de guerre a été lente et tardive, qu'elle a été entravée par des considérations de concurrence entre des monopoles privés tant maintenant qu'après la guerre, que les entreprises en régie particulière ont eu et ont encore la faculté de contrôler dans une large mesure l'effort de guerre, que nous n'avons pas eu de production systématique de guerre fondée sur l'utilisation sélective et obligatoire de toutes nos ressources; tout cela au cours d'une guerre où la victoire et la défaite sont fonction même des approvisionnements et de l'équipement. Les Nations Unies ne manquent pas d'hommes. Elles ont un besoin urgent d'équipement et d'approvisionnements de plus en plus considérables. Nous trahissons nos obligations sacrées envers notre pays et nos alliés dans la mesure même où l'on permet aux intérêts particuliers de faire obstacle à la production de guerre.

Nous affirmons donc qu'il faut établir sur-le-champ la conscription intégrale de toutes les entreprises de guerre. Il serait probablement difficile pour l'Etat de faire l'acquisition immédiate de plusieurs industries sans interrompre la production et nous reconnaissons que cette production ne doit pas être interrompue. Mais il est possible, sans aucune difficulté, de dire à l'entreprise privée que, pendant la durée de la guerre, ses usines, ses programmes, sa gestion sont absolument à la disposition du pays, de la même façon que nous avons dit sans hésitation à nos hommes et à nos femmes que certains d'entre eux doivent mettre leur vie à la disposition du pays, que d'autres doivent travailler pendant toute la guerre aux endroits qu'on leur indique et à un salaire qui ne peut être accru.